

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 45

Artikel: Moeurs des anciens confédérés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prudents se gardent bien de faire quelque objection, sans quoi ils s'entendraient dire : quel homme êtes-vous ? vous ne payez pas plus que les autres. La même contrainte et la même gêne que vous avez éprouvées pendant le repas, vous l'éprouvez encore pour le gîte de la nuit ; car fatigué ou non, il faut attendre que tout le monde se couche, on montre alors à chacun le gîte qu'il doit occuper ; ce sont des chambres sans autre meuble qu'un lit, dont les draps sont aussi grossiers que les nappes, et tout aussi sales. Les chevaux ne sont pas mieux traités que les hommes : il est cependant quelques endroits où l'on est un peu mieux reçu. »

Mœurs des anciens confédérés.

Villes ; maisons ; appartements ; nourriture ; habillement.

Les villes, défendues par des murailles, des tours et des fossés, étaient situées au bord d'un lac ou d'une rivière. Les toits des clochers et des habitations faisaient briller au loin leurs vernis et leurs couleurs variées. Peu de maisons bâties en pierre, mais sur la façade de la plupart on voyait représentées des scènes de l'Histoire Sainte. Les rues, étroites, étaient encombrées par les chariots et les charrues. Cependant les autorités veillaient à la propreté du pavé et à la facilité du passage ; le fumier ne devait pas occuper plus de la moitié de la rue ; des règlements défendaient de laisser courir les porcs dans la ville.

Les demeures des particuliers étaient peu spacieuses ; les familles d'une fortune médiocre se rassemblaient ordinairement autour du foyer ; les riches seuls habitaient une chambre commune. Malgré le grand nombre des fenêtres, une lumière avare éclairait à peine les appartements, à travers des carreaux forts petits, faits plus souvent de papier que de verre ; sur l'un des carreaux supérieurs étaient gravées ou peintes les armes du maître du logis, ou d'un ami, ou de l'un des Etats de la Confédération. Le plancher se composait de briques ; les parois et le plafond seuls étaient en bois, et, dans les maisons des riches, couverts de sculptures.

Un énorme coffre renfermait la garde-robe de la famille et les choses précieuses. Aux parois on voyait suspendues de grandes coupes, et au moins une arbalète, une carabine et une épée. Une table vaste et massive, placée au milieu de la chambre, était entourée de bancs sur lesquels les familles opulentes mettaient des coussins.

On ne se mettait jamais à table sans avoir adressé une prière à l'Auteur de tout bien. Le maître et la maîtresse de la maison avaient des coupes particulières, héritages de leurs aïeux, ou parfois don de quelque prince. Il régnait dans les repas une assez grande variété de mets simples ; le potage, la bouillie, les légumes étaient en grande faveur ; on mangeait la viande et le poisson rarement frais, presque toujours fumés. Mais les jours de maigre institués par l'Eglise étaient observés avec austérité ; des poissons rôtis et de la bouillie composaient alors les deux repas. On faisait grand usage d'épices, le vin n'était pas épargné.

Le Suisse ne quittait jamais sa demeure sans avoir ceint son épée, ornement des jeunes gens et des vieillards, des laïques et des prêtres. Un homme sans armes ne ressemble-t-il pas à une république dont les citoyens ne seraient pas prêts à toute heure à verser leur sang pour la liberté ? Les hommes portaient un chapeau d'une hauteur démesurée, ou moins haut avec des bords fendus et retroussés, plus souvent encore un bonnet léger. Une grande barbe, des cheveux longs et flottants étaient regardés comme un ornement digne de la force et de la gravité virile. La plus grande partie du corps se couvrait d'un vêtement long et garni de pelisse pour l'hiver, plus court et plus léger pour l'été et à la guerre. Un manteau attaché aux épaules le remplaçait quelquefois, et alors on voyait le haut-de-chausses, tantôt fort étroit, tantôt composé de beaucoup de pièces qui flottaient au gré du vent. La variété et l'éclat des couleurs étaient un objet de luxe. Les femmes portaient des robes à longues queues, qui néanmoins laissaient voir les bordures de leurs jupons ; elles affectionnaient cette sorte d'ornement, ainsi que les chaînes d'argent, et cherchaient même à plaire aux sens au détriment de la décence.

Expiation.

(D'après l'allemand de C. Horn.)

IV

Et gravissant la colline, d'un pas saccadé, la figure empourprée d'indignation, le jeune homme gagna les écuries masquées par des arbres derrière le manoir. Bientôt il en ressortit avec son cheval qu'il monta, après quoi, prenant le galop, il disparut dans les prés qu'un brouillard, de plus en plus épais, envahissait. Une fenêtre du premier étage s'ouvrit tout doucement et une petite tête blonde suivit des yeux le cavalier dans sa course fantastique.

Quant au vieillard, il était resté immobile de surprise ; il suivit d'un œil hagard la course de son fils gravissant la colline, puis croisant les bras, il se mit à méditer, regardant alternativement le sentier et le lac, comme quelqu'un qui ne sait à quelle idée s'arrêter.

Le lendemain, il faisait un soleil chaud, presque trop chaud pour l'heure peu avancée du jour. Quand le baron Siegfried, au sortir de ses appartements de l'étage supérieur, entra dans la salle à manger, il y trouva Hilda seule à déjeuner. « Mon oncle est déjà sorti, » lui dit la jeune fille, plus pâle et plus sérieuse que d'habitude. Siegfried en fut frappé et lui demanda :

— Mon père t-a-t-il dit quelque chose de désagréable, enfant, que je te trouve pâle et silencieuse ?

Hilda secoua la tête en signe de négation et lui adressa, en même temps, un sourire amical. Cependant, le visage de la jeune fille retomba dans la rêverie et dans la préoccupation. Elle cherchait à se rendre compte d'un sentiment vague et inconnu, qui s'agitait en elle.

— Viens avec moi dans les champs, dit le jeune homme d'un ton gai, comme si, par un accent plus éveillé et plus ferme, il voulait ranimer la jeune fille. « Viens ! l'air rendra des couleurs à tes joues roses qui pâlissent. Viens avec moi, ma petite chérie et pends-toi à mon bras, comme dans le bon vieux temps. » Nous traverserons le jardin et les champs pour nous rendre vers les chênes dont tu me parlais hier. Je crois les avoir déjà trouvés, mais je voudrais savoir si j'ai deviné juste.

Hilda accepta cette invitation avec empressement ; d'un bond elle franchit l'escalier, entra dans sa chambre dont elle ne tarda pas à ressortir avec son chapeau et son voile. Alors, avec une familiarité pleine de grâces, elle se pendit au bras de Siegfried, comme au temps jadis, et les deux jeunes gens